



IDEES FAUSSES ... APPROXIMATIONS... INFORMATIONS SENSATIONNALISTES

LE SYNDICAT FRANÇAIS DU MIEL ALERTE SUR UNE CAMPAGNE ACTUELLE DE DESINFORMATION ET DE MISE EN CAUSE SYSTEMATIQUE DE LA QUALITE DU MIEL

A l'heure actuelle, des informations erronées circulent sur la qualité et l'authenticité du miel jetant ainsi le discrédit sur l'ensemble de la filière : ajouts de sucres, faux miel, tromperie des consommateurs, fraudes, étiquetage peu précis...

Conscient des inquiétudes des consommateurs et soucieux d'assurer une information claire, objective et loyale de la qualité des produits de la ruche, Le Syndicat Français des Miels souhaite rétablir les faits en toute transparence et se mobilise contre ces pratiques qui impactent et ternissent l'image du miel.

Le Syndicat Français des Miels représentant 80% de la profession de conditionneurs souhaite prendre la parole en toute transparence pour rassurer les consommateurs : **afin de garantir leur qualité, leur authenticité et leur totale conformité à la réglementation, 100% des miels commercialisés par les entreprises du SFM sont analysés par des laboratoires compétents et ce quelle que soit leur provenance.** Ces démarches permettent aux adhérents du SFM d'être conformes aux analyses qui sont déployées par les pouvoirs publics.

NON, il n'y pas d'ajouts de sucre dans les miels vendus par les adhérents du Syndicat Français des Miels.

Les entreprises du Syndicat Français des Miels combattent ces pratiques et condamnent fermement les actes frauduleux d'adultération du miel.

Ces entreprises sont toutes engagées pour l'authenticité des produits de la ruche. En témoigne la charte de déontologie du Syndicat qui fait de la lutte contre l'adultération une priorité. Cette charte tient compte des préoccupations des consommateurs vis-à-vis de la fraude et de la loyauté de l'étiquetage.

NON, les miels d'assemblage ne sont pas des faux miels.

Certains conditionneurs peuvent sélectionner et assembler des miels de qualité pour obtenir de meilleurs résultats en termes de goût et de texture. Ces miels d'assemblage ne sont pas du faux miel. Tout ajout ou retrait, tout additif au produit naturel fabriqué par les abeilles est strictement interdit par la réglementation. Grâce à des contrôles stricts réalisés par des laboratoires d'analyse certifiés, les produits commercialisés par les adhérents du Syndicat Français des Miels sont conformes aux normes réglementaires, quelle que soit leur provenance.

Tout miel qui ne respecterait pas ces critères n'est pas mis sur le marché par les entreprises du Syndicat.

NON, le débat sur la qualité des miels ne doit pas se résumer à l'étiquetage

Le Syndicat Français des Miels appelle à ce que la réglementation sur les contrôles qualité soit renforcée, en imposant un même niveau de contrôle à tous les miels, quel que soit le circuit de distribution et en exigeant que tous les miels vendus soient analysés par un laboratoire qualifié. Une telle avancée réglementaire serait un réel facteur de réassurance des consommateurs. Les adhérents du syndicat accompagnent ainsi les demandes de transparence qui émanent des pouvoirs publics.

NON, la qualité du miel n'est pas directement liée à son origine géographique

La qualité du miel n'est pas directement liée à son origine géographique mais à l'environnement des abeilles. Quelle que soit l'origine des miels, la qualité (non adultération, absence de contaminants) est garantie par les contrôles effectués par les conditionneurs avant toute mise sur le marché.

Le Syndicat Français des Miels reste pleinement disponible et mobilisé pour expliquer au mieux les problèmes et les enjeux de sa filière et faire acte de pédagogie auprès du grand public

Qui sommes-nous ?

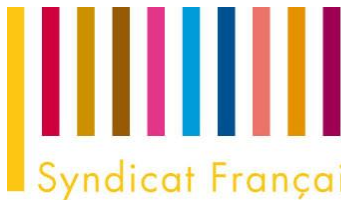
Notre syndicat professionnel rassemble 13 entreprises qui conditionnent les miels en pots. Nos entreprises, ancrées dans le patrimoine régional ont pour la plupart un historique d'apiculteurs.

Notre savoir-faire consiste à sélectionner avec soin les miels auprès des producteurs, à les contrôler pour assurer leur qualité et à les mettre en pot.

Nos conditionneurs valorisent le miel français en veillant à la mise en avant de l'origine France. Le Syndicat Français des Miels s'engage également auprès de tous les membres de l'interprofession InterApi pour soutenir les acteurs de la filière apicole et son développement, notamment en participant activement à toutes les instances d'InterApi et au groupe de travail ISO sur la normalisation des produits apicoles.

Les entreprises membres du Syndicat Français des Miels

- Abeilles Santé
- Apidis SA
- Etablissements Chailan Miels
- La Compagnie Apicole /CAGEC
- Culture Miel
- Famille Mary
- La Maison du Miel
- Laboratoires Melvita
- Les Ruchers du Gué
- Miel et Une Tentations
- Naturalim France Miel (NFM)
- Pollenergie
- La Ruche Roannaise- Besacier



Syndicat Français des Miels

Contact presse : Eléonore Pothelet – elpothelet@gmail.com – Tél : 06 82 97 14 30